# **Programme**

- Vision générale de l'organisation de la CAPSSA et prise de contact
- Affiliation du salarié
- Prestations en matière de décès
- Invalidité
- Action sociale
- Fin du contrat d'un salarié
- Site internet
- Aide aux aidants



# Vision générale

La CAPSSA est une institution de prévoyance : un organisme assureur dont l'objet principal est de couvrir le risque **invalidité** et le risque **décès**.



# Comment joindre la CAPSSA?

**CAPSSA** 

2 ter, boulevard Saint-Martin

75010 PARIS

Tél.: 01 48 03 90 90

contact@capssa.fr

Site internet: www.capssa.fr

# ADHÉSION COLLECTIVE OBLIGATOIRE

Les salariés des organismes du régime général de Sécurité sociale et de leurs établissements sont obligatoirement affiliés à la CAPSSA.

Le salarié n'a aucune démarche à réaliser.

# ADHÉSION COLLECTIVE OBLIGATOIRE

A compter du 01/09/2024, les taux de cotisations seront respectivement de :

- 0,72% pour le salarié
- 1,08% pour l'employeur

Les cotisations sont versées obligatoirement par l'employeur et sont dues mensuellement.

# POSSIBILITÉ D'ADHÉRER EN CAS DE SUSPENSION DU CONTRAT

Démarches à accomplir auprès de la CAPSSA



# **CAPITAL DÉCÈS**

Le décès doit intervenir dans une période d'activité ou période équivalente ou en invalidité.

Ordre des bénéficiaires : liste type



#### BULLETIN DE DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CAPITAL DÉCÈS

1. IDENTITE		
and the same of th	59200-00	
N° d'immatriculation a	la Sécurité sociale:	
Nom		Nom de naissance
Prénom(s)	Nejej le	Lieu de naissance
Adresse		
N*	Rue	
Code Postal	Vile	Pays
2. DÉSIGNA	TION DU OU DES	BÉNÉFICIAIRE(S) DU CAPITAL DÉCÉS
Le capital est versé au	k) binificiaire(s) que vous av	ez désigné au, à défaut, et par ordre, à :
<ul> <li>Votre conjoi</li> </ul>	nt survivant - ou vatre parter	aire survivant lié par un PACS - ou votre concubin survivant;
<ul> <li>Vos descend</li> </ul>		
<ul> <li>Vos ascende</li> </ul>	rits;	
	aus junqu'au 3ème degré.	
Si cette l'ate-type de b	énéficiaire et l'ordre d'attribu	tion vous conviennent, il n'y a pas lieu de procéder à une désignation.
Dans le cas contraire,	indiquez ci-demous le tru les	bénéficialre(x) souhuité(ex) en précisant une répartition entre chacun d'eux at/
ou un ordre d'attribut	ion.	
Nom d'uwge, nom de	naissance, prénom, date et lie	ru de ruinsance, et adresse compléte (en lettres majoscules) :
		str.
en 11 (11)		and the second of the second of
		il décès sera yersé à hauteur du prêt restant dû. Le solde du capital sera emuit
attribué au(x) bénéficie	The state of the s	
Coordonnées de Forga		
		le cet organisme pour lui signaler toute modification de capital ou suppression d s que la responsabilité de l'Institution puisse être recherchée,
ta Elevantra bons direch	are cause que ce son, ceci san	Tigue in responsable to a statistic plante ette recreatione,
La présente désignati	on annule et remplace celle	oh) qui auraijent) pu être faiteju précédemenent. L'attente étable la présent
		egissent l'octroi et le service des garanties décès de la CAPSSA.
		ition de la désignation par le(s) bénéficiaire(s), celle-ci ne pourra être modifié
qu'avec son (leur) acco	And the Control of the Control	
- N	T.	S2(10) - 91 - 10) 153
Folt à		Signature du participant
		(Précédée de la mention « lu et approuvé »)
De comprese à l'additionation de par person publisher dans les carbes de l'exercicie d'un deall sus popular les des dans les procupacions de La	ri duracies, personnelles unfacilités par s la gerdina des predictaes du cardral de de desapole d'information sur le Région UPDA CODI 2 les Bouleures l'acto Hardi	in formulatin, Jiar pris, comparisonare de mos direits yn den candillare allen hespetien, mes directien prenomelle des 15 de la CAPOLA, la le rabrigar de clar especiagosa 2 e Protes Des des Garceles s. 1 est jurnillat d'action, para est Carocol sur la Protesion des Carones SEPCI yn la hair "3010-670 de 20 yes 2018 relative à la posterille o 1901 PAPES e publication des Carones SEPCI yn la hair "3010-670 de 20 yes 2018 relative à la posterille

.....

Calus de prévriparse des agents de la vitratel sociale et ansintèle s'institution régia par le code de la Sicuréé excluée 2 les busieveirs saint-martin 75010 pairs l au los 104 (200 500 prés col de 100 500 5) nemalt : con inclusione@caputair a news coperait

#### Quelques consells pour remplir le bulletin de désignation des bénéficiaires du capital décès

Pour être valablement enregient, le builetin de désignation doit être un original. De plus, il doit nous parvenir daté, signé et étabil seus nation et surcharge. Pour éviter toute antiqueté, à convient d'indiquer claimment pour chaque parsonne désignée : un nom d'usage, son nom de nationnes, son prinons, se date de nationnes et on lieu de nationnes. Le numbre participant peut désigner plusieurs bénéficiaires en préciant une répartition du capital entre checter d'eux.

Exemples: 40% à Mone X... ou 40% à Mone X... ou 40% à Mone X... ou 30% à M.Y... Molle Z... 30% à M.Y... 20% à M.Y... 30% à M.Y... 30% à Melle Z...

Si aucun pourcerriage n'est indiqué, le capital du sera réperti à parts égales entre les personnes désignées. Le membre participant peut prévoir un ordre d'estribution du capital.

Exemples: Mms X... ou 1. Mms X... a initiate, M.Y... a differt, M. Z... 3. M. Z... 3. M. Z...

Il faut également éviter les désignations embigués telles que :

- ma temilie,

- mes syants droit.

- mon webant mineux,

- mon unfunt majour,

car la situation peut évoluer.

Une nouvelle designation peut s'exercer à tout moment et annule la précédente. Seul le demier bulletin de désignation enregistré est réputé valable et sera pris en compte.

Si la désignation n'a pas été modifiée, elle risque de ne plus correspondre à la souvelle situation.

Elent soums à une obligation de confidentialité, aucun renseignement ne sera fourni aux tiens sur le désignation des bénéficiaines, sauf dans le ces d'une sainte par une instance judiciaine.

V09.2023 b300



8118118



# **CAPITAL DÉCÈS**

Il est maintenant à 200% du salaire annuel brut d'activité afférents aux douze mois précédant le décès avec possibilité de majoration.

La garantie cesse au jour de la retraite du salarié.

# **CAPITAL DÉCÈS**

Point de vigilance :



Changement de situation familiale



Complétude du document

# CAPITAL DÉCÈS



Importance de la confidentialité

# Sondage

Un salarié, qui gagne 2 000€ brut par mois, décède. Son frère est bénéficiaire du capital décès, il bénéficie de :

- 1) 24 000€ de capital décès
- 2) 48 000€ de capital décès
- 3) 56 000€ de capital décès

# Sondage

Un salarié, qui gagne 2 000€ brut par mois, décède. Son frère est bénéficiaire du capital décès, il bénéficie de :

- 1) 24 000€ de capital décès
- 2) 48 000€ de capital décès
- 3) 56 000€ de capital décès

# RENTE DE CONJOINT, DE PARTENAIRE PACSÉ OU DE CONCUBIN

Montant : 10% du salaire annuel brut d'activité afférent aux 12 mois précédant le mois du décès

Exemple de calcul
Un salarié gagne 2 000€ par mois, sur 14 mois = 28 000€
A son décès, son conjoint percevra 10% du salaire par an, soit 2 800€, soit 233,33€ par mois.

# **RENTE ÉDUCATION**

Le montant varie de 12,5% à 20% du salaire annuel brut par enfant (suivant l'âge).

Elle est soumise à conditions.

La participation aux frais d'obsèques revient à la personne qui acquitte les frais.

# **EMPLOYEUR : LES INFORMATIONS** À TRANSMETTRE À LA CAPSSA

- Il constitue le dossier de demande de pension complémentaire.
- Il informe la CAPSSA de tout changement pouvant entraîner la révision de la pension.

# PRESTATIONS DE LA CAPSSA

Plafond de ressources



L'invalide doit obligatoirement informer la CAPSSA de tout changement dans sa situation.



Les informations à transmettre en cas de changement de catégorie d'invalide.

## **MONTANTS**

**Invalide 1**<sup>re</sup> **catégorie** : pension complémentaire d'invalidité égale : salaire annuel brut d'activité x 40% - le montant de la pension versée par le régime général

**Invalide 2**e et 3e catégorie : pension complémentaire d'invalidité égale : salaire annuel brut d'activité x 71% - le montant de la pension versée par le régime général

## PRESTATIONS DE LA CAPSSA

La pension complémentaire d'invalidité prend effet au jour de l'ouverture des droits au titre du régime général.

Cessation de versement

# Action sociale

## Action sociale

Pour les prestataires de la garantie invalidité ou décès servie par la CAPSSA

Vision globale de certaines prestations

#### Vos demandes:

- action.sociale@capssa.fr
- tél.: 01 48 03 90 90

# Fin du contrat d'un salarié

# QCM : les informations à transmettre à la CAPSSA

# L'employeur doit :

- 1) Signaler le maintien des garanties dans le certificat de travail.
- 2) Compléter sa partie sur le bulletin de demande de portabilité.
- 3) Remettre la notice d'information relative à la portabilité.
- 4) Informer la CAPSSA de la cessation du contrat de travail (DSN...) dans les plus brefs délais.

# QCM: les informations à transmettre à la CAPSSA

# L'employeur doit :

- 1) Signaler le maintien des garanties dans le certificat de travail.
- 2) Compléter sa partie sur le bulletin de demande de portabilité.
- 3) Remettre la notice d'information relative à la portabilité.
- 4) Informer la CAPSSA de la cessation du contrat de travail (DSN...) dans les plus brefs délais.

# ANCIEN SALARIÉ\*: INFORMATIONS À COMMUNIQUER

- Communiquer le bulletin de demande de portabilité dans les 30 jours de la date de cessation du contrat de travail.
- Fournir trimestriellement l'attestation de paiement des allocations chômage à la CAPSSA.
- Informer la CAPSSA de la cessation de versement des allocations chômage et de tout changement de situation.

#### Fin de contrat d'un salarié

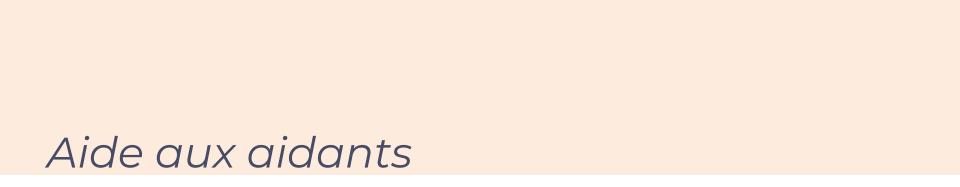
# **CONDITIONS DE LA PORTABILITÉ**

Toute rupture ouvrant droit à indemnisation par l'assurance chômage **sauf** en cas de licenciement pour faute lourde.

# CAPSSA: site internet

## Site internet

https://www.capssa.fr/



#### Aide aux aidants

# DISPOSITIF FINANCÉ PAR LA CAPSSA

Un dispositif proche aidants jusqu'au 31 décembre 2025 articulé autour de 4 points :

- Un dispositif d'information, d'accompagnement et de prise en charge
- Des aides spécifiques aux salariés aidants avec un panier de biens et services (pouvant aller jusqu'à 750€ par an)
- Des possibilités d'aménagement d'horaires ou d'absences
- Un maintien de rémunération en complément des allocations légales pour certains congés

## Aide aux aidants

https://procheaidant.ucanss.fr/